



Pour ceux des candidats qui sollicitent la demande de dispense d'âge, les dossiers irréguliers ne seront pas enregistrés aux postes de commandements des secteurs militaires.

Les candidats ayant dépassé les divers âges prescrits pour faire acte de candidature, sollicitent les demandes de dispense d'âge, aux concours et recrutements des élèves officiers, sous-officiers et militaires de rang pour l'année 2021. Conséquence, les services du ministère de la défense et ceux des dix secteurs militaires, sont inondés. Des démarches condamnées fermement par le haut commandement. Dans un communiqué du 25 janvier 2021, signé du Ministre délégué à la présidence, chargé de la défense, indique que les dossiers irréguliers non conformes d'où qu'ils viennent ne seront pas enregistrés, ils seront purement et simplement classés. « Le ministre délégué à la présidence chargé de la défense rappelle aux uns et aux autres que ces demandes, d'où qu'elles viennent, sont vouées au classement pur et simple.

Aucun dossier irrégulier ne sera du reste enregistré, ni aux services centraux, ni aux postes de commandement des secteurs militaires des dix régions du pays », précise **Joseph Beti Assomo**. Par la même occasion, le ministre délégué à la présidence, chargé de la défense, met en garde les candidats et leurs parents vis-à-vis des manoeuvres des quidams qui tentent déjà d'escroquer ou d'arnaquer les postulants. En l'occurrence ceux des prétendants qui entendent jouer les facilitateurs auprès de ces services. Pour le Mindef, il est urgent de les dénoncer, afin qu'ils soient mis hors d'état de nuire.

« Il conviendrait de les dénoncer rapidement pour permettre aux services spéciaux du ministère de la défense ou de la police de les mettre hors d'état de nuire ». Le 13 janvier dernier, le ministère de la Défense a annoncé le recrutement de plus de 6000 jeunes. Il faut noter que depuis le concours de recrutement pour l'année 2021, aigüise les appétits des faussaires, qui multiplient les subterfuges pour arnaquer les candidats. Il y a quelques jours, des falsificateurs des documents étaient aux arrêts du côté de Nlongkak.

De faux timbres et cachets apposés sur les dossiers des candidats au concours de l'Enam et au recrutement à la gendarmerie.

Source : Le Jour
